



A la chasse, je suis nature !

2021

INTERDÉPARTEMENTALE CHASSE DRÔME-ARDÈCHE



Depuis 1981 - Association déclarée loi 1901, diplômée de l'Académie du Mérite et Dévouement Français

Beauchastel, le 20 Mai 2021

Inter Flash Info Travail d'équipe (2)



C'est tout naturellement que notre vice-président chargé des relations avec les FDC, AICA, ACCA, Sébastien Riou (par ailleurs président de l'ACCA de Boffres), représentait **l'Interdépartementale Chasse**

Drôme-Ardèche le 18 mai 2021 à l'Escriinet (siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche) en répondant à l'invitation adressée aux associations spécialisées pour mise à jour du **SDGC 07** (Schéma Départemental de Gestion Cynégétique). Document de référence, il sera remis au Préfet en version définitive pour approbation. La **FDC 07** a apporté les précisions suivantes : l'écriture du **SDGC 2021 - 2027** est « en bonne voie », actuellement dans la phase de « consultation des **partenaires** ». La réunion avait pour objectif « d'enrichir le document » de remarques apportant « une plus-value ». Celles de l'Interdépartementale ont été écoutées et accueillies, semble-t-il, favorablement.

Sébastien Riou a pris la parole, principalement sur les sujets suivants :

- * **Zones humides** : « Préservation et entretien des roselières ».
- * **Nidification du canard colvert** : « En diminution constante sur le Rhône en raison de l'impact fort du silure ».
- * **Veille sanitaire** : « Les chasseurs de gibier d'eau de l'Ardèche participent activement au réseau national d'observations ANCGE-*La Sauvagine*. Leur rôle d'observation de la migration et de veille sanitaire est essentiel, en particulier dans le couloir rhodanien en période d'influenza aviaire ».
- * **Financement des dégâts grand gibier** : « Inquiétude sur le fait que les bons élèves paieront autant sinon plus que les mauvais ... A savoir, qu'une ACCA qui aura chassé jusqu'au bout payera des dégâts autant que la chasse privée ou l'ACCA voisine qui aura arrêté avant ». En réponse, la FDC a fait remarquer qu'un paragraphe du SDGC prévoit d'ores et déjà, dans sa version en discussion, que les « mauvais élèves » soient effectivement « pénalisés financièrement »

CONSEIL INTERDEPARTEMENTAL

CHAUTARD Noël (Livron, Délégué Départemental ANCGE Drôme), CORBELLINI Michel (Soyons, Président ACCA), CUOQ Anthony (Bourg les Valence, Bureau AICA, Administrateur ACCA), FANGET Jean (Annonay, ancien Président ACCA), FELIX Mickaël (St Julien le Roux, Président ACCA), GARNIER Eric (La Voulte S/Rhône), GAY Serge (Satillieu, Président ACCA), GIRARD Serge (Crest), HERITIER Michel (Châteauneuf S/Isère), LAMARIE Clément (Baix), LETRANGE Yolaine (Châteauneuf S/Isère), LIGIOT Patrice (Vernoux, Administrateur ACCA), NEUF-MARS Jean-Paul (La Coucourde, Président ACCA), NEUF-MARS Pierre (La Coucourde), NICOLAS Jean (Satillieu), PEATIER Denis (Pont de l'Isère, Administrateur AICA, Bureau ACCA), PIALET Alain (Loriol), PIALET Christian (Beauchastel, Administrateur ACCA), PIALET Marie-Agnès (Beauchastel), PLATET Philippe (Baix, Délégué Départemental ANCGE Ardèche), RIOU Sébastien (Boffres, Président ACCA), ROBERT Christophe (La Coucourde), SIERRA Jean-Manuel (Beauchastel)

SIÈGE SOCIAL MAIRIE 07800 BEAUCHASTEL TEL 04 75 85 14 69

inter.chasse@hotmail.fr

www.interchasse-dromeardèche.fr